

20 oct 2003 -16:15

20031020-communiqué de presse-la Conférence nationale pour l'Emploi

Le Premier Ministre a adressé aux Présidents respectifs des Associations des Villes et des Communes, Messieurs Jef Gabriels, Willy Taminiaux et Eric André, un courrier par lequel il a sollicité la collaboration des autorités locales afin d'assurer la réussite des projets présentés dans le cadre de la Conférence nationale pour l'Emploi.

Le Premier Ministre a adressé aux Présidents respectifs des Associations des Villes et des Communes, Messieurs Jef Gabriels, Willy Taminiaux et Eric André, un courrier par lequel il a sollicité la collaboration des autorités locales afin d'assurer la réussite des projets présentés dans le cadre de la Conférence nationale pour l'Emploi.

Le Premier Ministre a adressé aux Présidents respectifs des Associations des Villes et des Communes, Messieurs Jef Gabriels, Willy Taminiaux et Eric André, un courrier par lequel il a sollicité la collaboration des autorités locales afin d'assurer la réussite des projets présentés dans le cadre de la Conférence nationale pour l'Emploi. Les diverses mesures seront concrétisées dans le courant des prochains mois. Le Gouvernement fédéral est disposé à mener une concertation avec les autorités locales concernant la mise en œuvre de ces projets et d'autres mesures. En exécution de la Conférence nationale pour l'Emploi, un grand nombre de bénéficiaires du revenu d'insertion se verront offrir un emploi. À cette fin seront libérés des moyens supplémentaires pour les services de proximité. Le Gouvernement fédéral a également décidé de libérer un budget substantiel pour une extension du système des chèques - service. Il va de soi que le Gouvernement fédéral réserve aux actuelles agences locales pour l'emploi un rôle majeur pour aider à réaliser l'objectif de 25.000 véritables emplois. Le Gouvernement entend entamer avec les autorités locales les discussions concernant le financement des allocations d'interruption de carrière. Enfin, le Gouvernement a également décidé de mettre en place un système de contrôle du chômage plus juste, qui remplacera le "contrôle de pointage" ou le contrôle communal.